



À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE p2

Pucerons noirs situation sous contrôle avec le développement des auxiliaires.

Noctuelles défoliatrices en nette régression.

Teigne : Fréquence stationnaire mais intensification de l'attaque (gravité).

Cercosporiose : toujours en évolution au gré des passages orageux. Progression significative sur les situations à risques (rotations courtes, épandages effluents, proximité aires de stockage, ...).

Nématodes à kystes à recenser pour préparer l'avenir.

Cuscute : Un nouveau cas d'identifié dans l'Aube (voir BSV semaine précédente pour éradiquer les nouveaux foyers).



1 | Pucerons

Observations

Les parcelles présentant des pucerons noirs *aphis fabae*, sont en régression cette semaine avec seulement 29 % du réseau d'affecté. Les taux d'infestations par parcelle varient de présence à 50 % de plantes concernées. La présence de puceron vert *Myzus persicae* vecteur de la jaunisse virale a été identifiée sur un site.

Le développement des auxiliaires coccinelles, syrphes, chrysopes ainsi que des champignons entomophthorales est fréquemment observé sur le réseau soit 29% des parcelles.



Analyse de risque

Les parcelles bénéficiant d'une protection de semence adaptée ne présentent aucun risque. Pour les autres situations, les nombreux auxiliaires participent à la régulation des populations. A cette époque du cycle de la culture et passé le stade couverture du sol, le risque jaunisse est pratiquement nulle pour la culture.

2 | Noctuelles défoliatrices

Observations

Seul 35% des parcelles du réseau signalent la présence de noctuelles défoliatrices avec des intensités variables de 2 à 76% de plantes avec dégâts récents. Les chenilles observées ces derniers jours sont généralement de fortes tailles prêtes à se nymphoser. Seules 2 parcelles ont dépassé le seuil d'intervention avec 60 et 76% de plantes touchées.



Seuil indicatif de risque

Le seuil est de 50 % de plantes avec perforations du feuillage, en présence de chenilles ou de déjections.

Analyse de risque

Une première génération de noctuelle semble être sur le point de se terminer. La surveillance doit être maintenue car le climat chaud actuel est toujours propice à l'activité de ce parasite.

3 | Teignes

Observations

La progression des teignes semble stabilisée cette semaine avec toujours 61% des parcelles suivies. Par contre la gravité des attaques se développe : 36% des cas ont franchi le seuil d'intervention avec 10 à 65% de betteraves parasitées. Les fortes températures à la faveur d'un temps sec, expliquent cette évolution. Les parcelles sensibles au déficit hydrique sont particulièrement exposées à ce parasite.



Seuil indicatif de risque

Le seuil est de 10 % de plantes présentant des dégâts frais et/ou des chenilles vivantes.

Analyse de risque

Les températures élevées et l'absence d'humidité doit encourager à une observation minutieuse au cœur de la betterave pour déterminer leur présence et leur importance.

Pour rappel : les blessures occasionnées par les chenilles de teignes au niveau du collet, constituent une « porte d'entrée » au *Rhizopus*. Ce champignon du sol provoque un flétrissement du feuillage et peut engendrer une pourriture de la racine, il est particulièrement actif en période caniculaire.

Ce parasite doit inciter à la vigilance et renforcer la lutte contre le développement des teignes.

4 | Maladies du feuillage

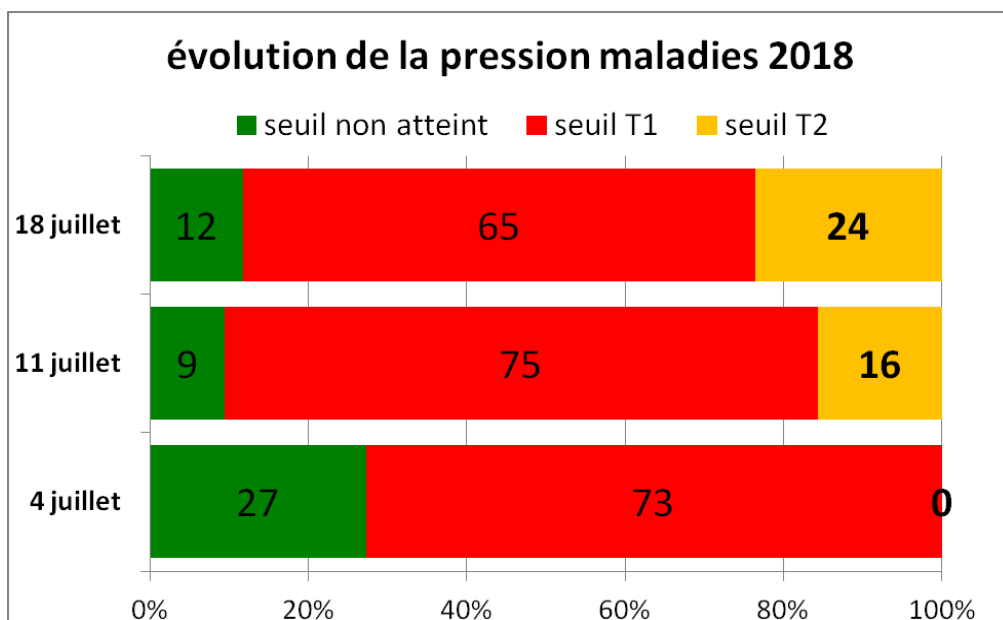
Observations

Des symptômes de bactérioses du genre *Pseudomonas*, un seul cas, ne doivent pas être confondus avec la cercosporiose.

La cercosporiose a gagné l'ensemble de la région, avec toutefois des niveaux de gravité étroitement liés à l'environnement agro-climatique propre à chaque parcelle (épisodes de pluies orageuses...). Les secteurs à risques (rotations courtes, épandages d'effluents, proximité d'aires de stockage, ...) subissent un développement de la maladie significatif au cours de la semaine écoulée.

Seul le nord de la région conserve encore quelques parcelles sous le seuil d'intervention du T1.

Dans les secteurs les plus impactés par la sécheresse, on constate que des parcelles présentent une stabilisation de la cercosporiose malgré la fin de la première protection fongicide (valeurs en blanc sur la carte).







- Dans le réseau, 65 % des parcelles ont atteint le premier seuil de risque pour la cercosporiose (T1).
- 24% des parcelles ont déjà franchi le seuil de renouvellement de la protection en cercosporiose (T2).
- Encore 12% des parcelles n'ont toujours pas atteint le seuil de déclenchement.
- Autres maladies : les premières taches de rouille sont signalées sur le site de Tagnon (08) ainsi que de la ramulariose sur la parcelle de Perthes.

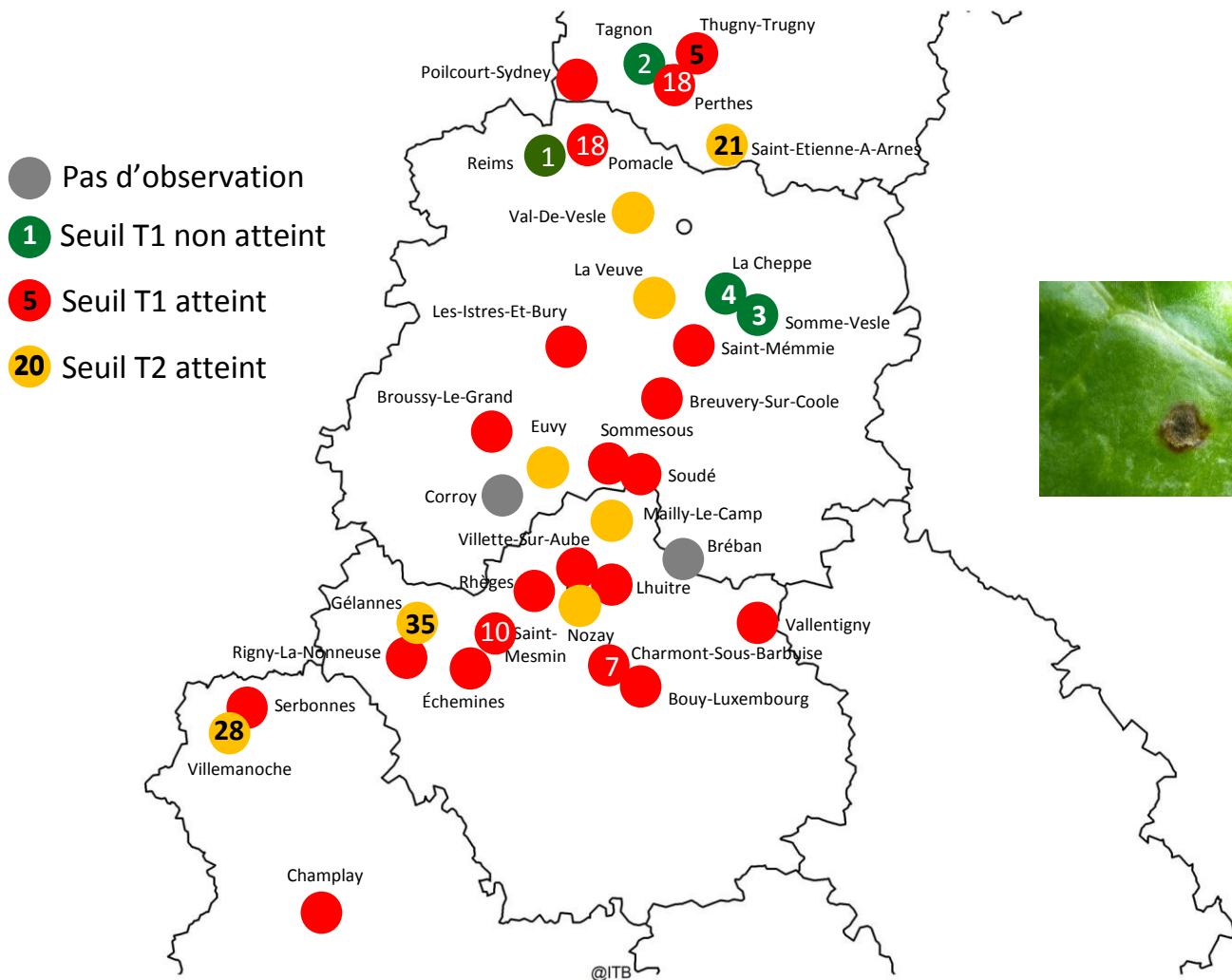
Seuil indicatif de risque

Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (fructifications attestant de leur virulence).

<i>Seuil en % de feuilles atteintes</i>	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
1 ^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{ème} intervention	30%	20%	40%	20%

La cartographie suivante présente les fréquences de feuilles concernées par la cercosporiose pour les 33 parcelles suivies du 13 au 17 juillet 2018



Analyse de risque

Les conditions climatiques chaudes et sèches actuelles peuvent éventuellement ralentir cette dynamique. Pour rappel, chaque parcelle possède un risque d'évolution différent en fonction de son environnement. Seule une surveillance adaptée à la parcelle permet de limiter le risque de développement des maladies.

3 | Nématodes à Kystes

Observations

Un cas de signalé au sud de la Marne. Les betteraves flétrissent anormalement et présentent un retard de développement végétatif, parfois accompagné d'un envahissement tardif en adventices. Le feuillage peut présenter des décolorations de type « carence en



magnésie induite » suite au mauvais état de fonctionnement des radicelles.

La présence de kystes (femelles blanches) sur les radicelles peut être observée et **atteste** la présence du parasite.



Analyse de risque

**Le préjudice sur le rendement est d'autant plus impactant que le parasite apparait précocement.
Une lutte agronomique est à mettre en œuvre : allonger les rotations – bien gérer les repousses de colza
(plante hôte) – planter une culture intermédiaire résistante –
Semer précocement une variété de betterave résistante lors du retour dans la parcelle identifiée.**

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.